
INTRODUCTION À LA DÉMOGRAPHIE

Licence 2 Sociologie

mp.couto@outlook.fr

Ce document présente des ressources afin de vous introduire à la démographie et approfondir ses principaux domaines d'intérêt. Sans entraver la mobilisation et en respectant les règles de confinement, il vous propose un mode de validation pour ce cours.

Qu'est-ce que la démographie ? Selon le dictionnaire démographique multilingue (2013), « la démographie est une science ayant pour objet l'étude des populations humaines et traitant de leur dimension [taille ou effectif], de leur structure [composition par âge, sexe, etc.], de leur évolution [au cours du temps] et de leurs caractères généraux envisagés principalement d'un point de vue quantitatif [avec des indicateurs statistiques simples, comme le taux de mortalité, les pyramides des âges, etc.] ».

Les principaux domaines d'intérêt de la démographie sont la mortalité, la fécondité, la mise en couple (ou les désunions) et les migrations.

Le cours de démographie n'a pu se tenir dans sa forme ordinaire pour les raisons suivantes :

- Des difficultés structurelles de notre système de soins qui ne lui permettent pas de faire face à une pandémie.
- De la mobilisation contre la réforme de l'assurance chômage et celle du système de retraite en France.
- De la lutte contre Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) et celle contre la précarité étudiante.
- De l'opposition à la généralisation de la sélection sur dossier scolaire à l'entrée l'enseignement supérieur (avec la loi Orientation et Réussite des Étudiants et Parcoursup en 2018).

Ces réformes font système et sont étroitement liées à des enjeux démographiques :

En effet, le boom des naissances amorcé au début des années 2000 pose la question de l'accès à l'enseignement supérieur de nouvelles générations. Ces dernières se caractérisent par une part accrue de bacheliers et d'étudiants consécutive à la diffusion de la norme des études longues à tous les milieux sociaux. Les enfants de classes supérieures comme ceux de classes

populaires aspirent à poursuivre des études dans une société où le diplôme protège des aléas du marché du travail : 15,5 % des actifs ayant au plus le brevet des collèges sont au chômage, 9,1 % des titulaires d'un CAP ou BEP contre 5,1 % des diplômés de l'enseignement supérieur (INSEE, 2019).

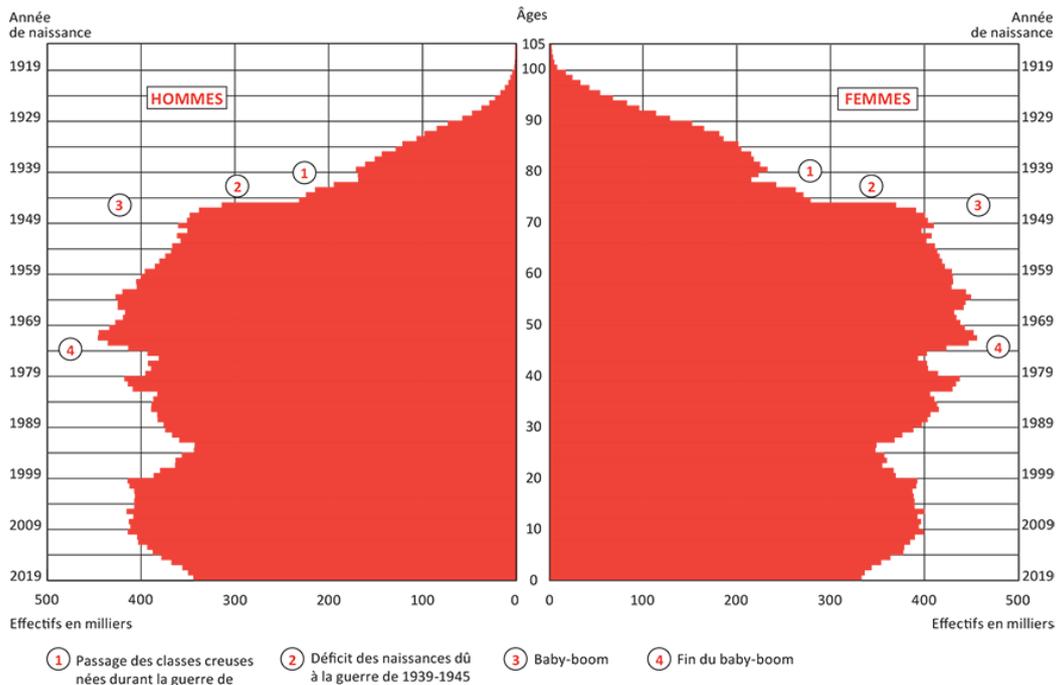
Ces nouvelles générations sont entrées et vont entrer à l'université dans la prochaine décennie. A l'horizon 2026, on comptera près de 3 millions d'étudiants (contre 1,7 million en 1990 et 310 000 en 1960). Or, les moyens alloués aux universités n'ont pas suivi et les établissements se retrouvent sous pression, avec des problèmes d'infrastructures et de places à gérer. Depuis 2010, le nombre de postes d'enseignants-chercheurs autorisés aux concours accuse même une baisse et la LPPR va encore aggraver la situation.

Au lieu d'investir dans des emplois pérennes, la réponse des autorités à la massification scolaire et au contexte de saturation croissante de certaines formations a été d'étendre la sélection sur dossier scolaire à l'ensemble des formations du supérieur, mais aussi de se décharger sur le secteur privé – en témoigne récemment l'obtention du grade de licence pour certains bachelors. Pour mémoire, face à une situation analogue, des choix politiques différents avaient été opérés au début des années 1990 avec la création de huit nouveaux centres universitaires.

Avec la loi ORE et Parcoursup, les autorités appliquent les recettes imposées à d'autres services publics ces dernières années, celles d'un management public de gestion et rationalisation des flux (les flux des patients vers l'hôpital comme de bacheliers vers l'enseignement supérieur). Il s'agit d'amortir le pic des naissances des années 2000-2015 en limitant les ressources consacrées aux systèmes éducatifs français.

Il en va de même pour le système des retraites. En prolongeant la durée de cotisations et en réduisant le montant des pensions, la réforme des retraites entend faire face au vieillissement de la population française. Ce dernier est la conséquence directe du dynamisme démographique observé dans le pays après la 2nd Guerre mondiale (avec les générations du Baby boom nées entre 1945 et le milieu des années 1970) et de l'allongement de l'espérance de vie durant les précédentes décennies. Mais, en appliquant à tous le mode de calculs des retraites le moins avantageux, le projet de réforme implique un nivellement par le bas et ignore les inégalités persistantes face à la mort. En prenant en compte l'ensemble de la carrière plutôt que les meilleures années, les inégalités (de carrière, de salaire, de temps de travail rémunéré, etc.) connues par les différents groupes sociaux tout au long de leur vie professionnelle (par les fonctionnaires, les ouvriers, les femmes...) vont être répercutées sur leur retraite.

Pyramide des âges au 1er janvier 2020



(G. Pison, *Population et Sociétés*, n° 575, Ined, mars 2020)

Champ : France métropolitaine - G. Pison (Ined) - Source : Insee
<https://www.ined.fr/fr/lexique/pyramide-des-ages/>

Bessière Céline et Gollac Sibylle, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités, La découverte, 2019, pp. 85-86.*

Le renoncement des veuves à la propriété

À la fin du cycle de vie, il y a une inégalité qui une fois n'est pas coutume est favorable aux femmes : la longévité. En 2018, les femmes ont en effet une espérance de vie de 85,4 ans contre 79,5 ans pour les hommes. Toutefois, quand une femme atteint l'âge de 65 ans en bonne santé, il lui reste en moyenne vingt-trois années à vivre, mais seulement onze années sans incapacité. Un homme de 65 ans a en moyenne dix-neuf ans d'espérance de vie dont dix ans en bonne santé⁴³. La longévité des femmes entraîne une période plus longue d'incapacité, sans conjoint pour s'occuper d'elles, du fait de l'écart d'âge moyen observé dans les couples. L'ensemble de ces éléments conduit à des expériences de fin de vie très différentes pour les hommes et les femmes. Pour la plupart des hommes, la fin de vie se déroule en couple et à domicile, pour la plupart des femmes, elle se déroule en tant que veuve et en maison de retraite.

Selon l'INSEE, en 2015, 62 % des femmes de plus de quatre-vingts ans vivent seules contre seulement 27 % des hommes du même âge. Mais les femmes veuves ont du mal à rester propriétaires. Selon les données de l'enquête « Patrimoine », en 2015, la corrélation entre veuvage et propriété de la résidence principale est négative pour les femmes, alors que le fait d'être veuf plutôt qu'en couple n'a pas d'incidence significative sur le statut de propriétaire des hommes.

Cette asymétrie des effets du veuvage a notamment pour origine les très fortes inégalités de revenu entre hommes et femmes à l'âge de la retraite. En France, les femmes de plus de soixante-cinq ans touchent des pensions inférieures de 39 % en moyenne à celles de leurs homologues masculins, de 25 % si on tient compte des droits dérivés (en particulier des pensions de réversion)⁴⁴. Tout concourt à ce que cet écart se creuse fortement dans les années à venir avec la baisse des pensions de réversion^d, la montée de l'union libre, l'augmentation des séparations conjugales et le maintien des inégalités de carrière salariale entre hommes et femmes⁴⁵. C'est l'espérance de vie plus élevée des femmes, leur expérience plus longue de la dépendance, combinée à leurs revenus plus limités, qui les contraignent plus fréquemment à abandonner la propriété de leur logement et à finir leurs jours en maison de retraite.

Les femmes représentent aujourd'hui près de 80 % des personnes de quatre-vingts ans et plus qui résident en maison de retraite⁴⁶. Contrairement à la population des retraités vivant à leur domicile qui sont à plus de 70 % propriétaires, moins d'un tiers des résidentes de maison de retraite, surtout des femmes donc, sont propriétaires⁴⁷. Ce chiffre établi par Solène Billaud est peu connu et ne se retrouve pas dans les enquêtes de l'INSEE. Et pour cause : ces dernières sont menées exclusivement au sein des ménages et ignorent la situation patrimoniale des personnes vivant en collectivité. Elles sous-estiment donc l'ampleur du renoncement à la propriété chez les veuves.

La veuve, les divorcées et le « relais du patriarche »

Jeanne Le Vennec a aujourd'hui quatre-vingt-huit ans. Elle habite *La Butte*, une grande maison sur trois niveaux, située dans la banlieue de Quimper, sur les hauteurs, au-dessus d'un

d. La pension de réversion correspond à une partie de la retraite du bénéficiaire ou aurait pu bénéficier une personne retraitée décédée et qui est versée, sous certaines conditions, à son ou sa conjoint-e.

Des ressources à consulter :

- de LUCA BARRUSSE Virginie, *La population de la France*, La Découverte, 2016, 128 p.
– En ligne gratuitement sur Cairn via l'intranet de la BU de Paris 8.
- Le site de l'INED : <https://www.ined.fr/>

Onglet « Tout savoir sur la population ». N'hésitez pas cliquer !

Ces ressources offrent des connaissances générales en démographie. Confiné.e.s, les étudiant.e.s n'ont plus accès aux mêmes ressources matérielles: ordinateur individuel, logiciel, espace de travail, etc. (disponibles au sein de l'université d'habitude). Les membres du département, conscients des inégalités qui les touchent et toujours mobilisés contre les réformes en cours, s'assureront que toutes et tous puissent valider leur 2nd semestre. Pour les étudiant.e.s en mesure d'améliorer leur moyenne (10/20) en démographie. La validation du cours pourrait reposer sur la réalisation d'une fiche de lecture (voir fiche méthodologique ci-après).

Un ouvrage au choix :

- Beaud Stéphane, *La France des Belhoumi. Portraits de famille (1977-2017)*, La Découverte, 2018, 352 p. – Pdf. en cours de négociation avec La Découverte.
- Bergström Marie, *Les nouvelles lois de l'amour. Sexualité, couple et rencontres au temps du numérique*, La Découverte, 2019, 228 p. – En ligne gratuitement sur Cairn via l'intranet de la BU de Paris 8.
- Garcia Sandrine, *Mères sous influence. De la cause des femmes à la cause des enfants*, La Découverte, 2011, 384 p. – En ligne gratuitement sur Cairn via l'intranet de la BU de Paris 8.
- Grossetete Matthieu, *Accidents de la route et inégalités sociales. Les morts, les médias et l'État*, Éditions du Croquant, 2012, 220 p. – Pdf. en cours de négociation avec Les Editions du Croquant.
- Le collectif 11, *Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales*, Odile Jacob, 2013, 312 p. – Pdf. Pas d'alternative en ligne pour l'instant.

Méthodologie de la fiche de lecture

Principe : Le compte-rendu de lecture doit refléter une lecture attentive d'un ouvrage. Il doit permettre de retracer le raisonnement de l'auteur et de situer cette lecture. Il doit se conclure avec quelques remarques critiques qui peuvent émaner de votre réflexion ou de la confrontation de ce texte avec d'autres textes.

Forme : 5 à 10 pages, police 12, interligne 1,15. Pensez à soigner l'orthographe et la syntaxe.

Les éléments suivants doivent tous apparaître dans ce compte-rendu :

1. Référence complète du texte.

2. Présentation générale incluant le sujet du texte, des mots clés (3 à 6), la thèse de l'auteur, éventuellement sous-thèses, la méthodologie employée.

3. Brève introduction sur le contexte social et politique du texte (et éventuellement académique).

4. Synthèse du texte. C'est la partie la plus longue de votre compte-rendu. Vous pouvez soit :

- Reprendre le plan de l'auteur pas et pas et résumer sa démarche.
- Choisir de présenter le raisonnement autrement.
- Le résumé doit être fait le plus souvent possible dans vos mots, mais vous pouvez également recourir aux citations. Dans ce cas : Lorsque vous employez une citation, vous devez l'insérer dans le texte. (exemple 1 : pour l'auteur, « ... » ; exemple 2 : L'auteur l'explique en mobilisant cette métaphore : « ... »).
- Vous devez indiquer la page de la citation.
- Vous êtes également invité à reprendre les expressions majeures du texte, en utilisant les guillemets. Exemple : Ce que Lahire appelle les « petits déplacements sociaux »...
- Ne négligez pas les exemples. Ils sont souvent essentiels à la démonstration. Exemple : L'auteure montre que l'intensité des relations sociale dans la zone pavillonnaire varie selon le sexe. Par exemple, les hommes ont pu créer des liens entre eux en faisant des travaux avant même l'aménagement.

5. Conclusion critique. Vous devez, pour conclure, indiquer quelques remarques critiques sur le texte en argumentant. Elles peuvent concerner : des domaines non traités par l'auteur, le procédé de démonstration de la preuve jugé insuffisamment empirique ou non convaincant, des hypothèses que vous remettez en question...